# GESTIONNAIRE RESIDENCE SECONDAIRE

REF : 1256

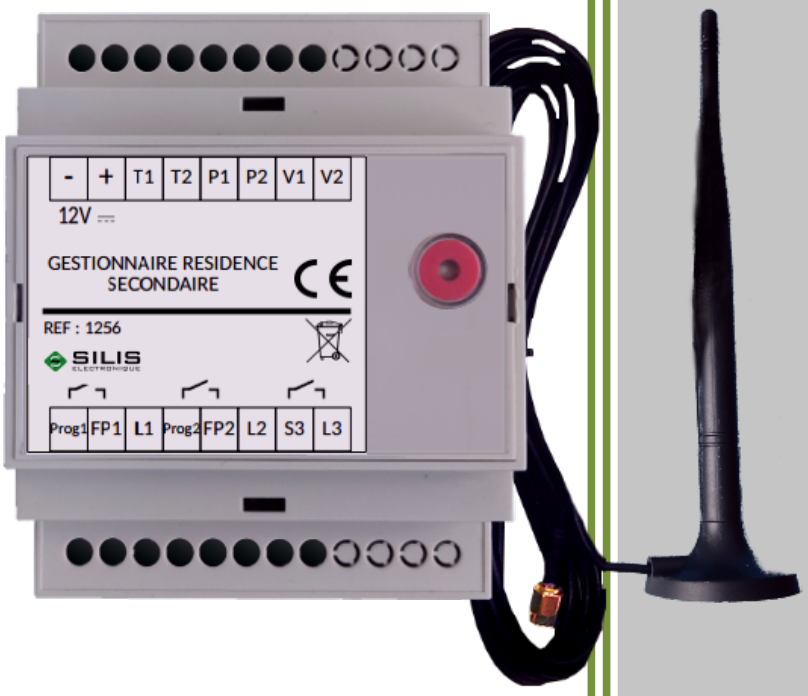

# SOMMAIRE

1 Préface.....4
2 Présentation du produit.....5
3 Installation.....7
3.1 Insertion de la carte micro SIM.....7
3.2 Pile.....7
3.3 Câblage du chauffage électrique avec fil pilote (1 zone ou 2 zones).....8
3.4 Câblage des alarmes périmétrique et volumétrique.....9
4 Mise en fonctionnement.....10
4.1 Déclaration administrateur auprès du produit.....10
4.2 Réglages du chauffage.....11
4.3 Surveillance des alarmes.....11
5 Messages d'alertes reçus.....12
6 Bouton poussoir et voyant lumineux.....13
7 Caractéristiques.....14
8 Garantie.....15

# HISTORIQUE

| Révision | Date (jj/mm/aaaa) | Description |
|---|---|---|
| 1.005102020 | 05/10/2020 | Document initial |

# 1 PRÉFACE

Ce présent guide de démarrage rapide est destiné à mettre rapidement votre Gestionnaire de Résidence Secondaire en fonctionnement. Votre système de chauffage doit être obligatoirement des radiateurs électriques avec un fil pilote. Si ce n'est pas le cas deux autres guides de démarrage sont disponibles suivant votre système de chauffage :

→ Le Guide de démarrage rapide du GRS avec radiateurs électriques sans fil pilote

→ Le Guide de démarrage rapide du GRS avec chaudière

# 2 PRÉSENTATION DU PRODUIT

Le Gestionnaire de Résidence Secondaire (GRS) est destiné à gérer à distance la sécurité et le chauffage de votre résidence secondaire. Il vous permet d'être instantanément informé d'une éventuelle intrusion. Vous êtes alors en mesure de prévenir les forces de l'ordre pour expulsion avant 48h, évitant ainsi de passer par la justice.

Votre smartphone vous permet de contrôler et commander la sécurité et le chauffage au moyen de simples SMS.

Ainsi aucun abonnement avec box internet n'est nécessaire. Une simple carte SIM souscrite auprès de l'opérateur de votre choix doit être installée à l'intérieur du produit. Suivant l'offre souscrite vous **économisez ainsi plus de 1000€ sur 5 ans** par rapport une solution nécessitant une box et n'empêche pas l'envoi d'une alarme en cas de coupure secteur.

La **sécurité et le chauffage** sont contrôlés et commandés au moyen de votre smartphone par la réception où l'envoi de simples SMS. Il n'est pas nécessaire de prendre d'abonnement internet avec box, il vous suffit d'installer à l'intérieur du produit une **carte SIM** souscrite auprès de l'opérateur de votre choix.

La gestion de la **sécurité** est assurée au moyen de détecteurs d'ouverture de portes et fenêtres (5 détecteurs fournis avec le produit) et d'une liaison câblée avec votre alarme intrusion (non obligatoire). En cas de détection d'intrusion ou de coupure électrique dans votre résidence (câble électrique extérieur coupé intentionnellement, panne du réseau électrique, disjonction dans le tableau), vous recevrez un SMS sur votre smartphone.

La commande du **chauffage** agit directement sur la température ambiante, tout en conservant votre système de chauffage installé et votre programmateur, s'il existe. Ainsi, lorsque vous êtes absent vous privilégiez l'économie en passant en allure **ECO**, tout en évitant le risque de gel. Vous anticipez votre venue en passant en allure **CONFORT**. La sonde de température fournie, vous permet de surveiller et régler la température à distance.

Vous pouvez piloter 3 sorties : 2 zones de chauffage et une sortie alarme pour commander un avertisseur sonore dans la résidence. Si vous n'utilisez pas d'appareil d'alarme vous pouvez vous en servir pour commander un autre appareil électrique (cumulus, plancher-chauffant, piscine…).

L'ajout d'un contacteur de puissance est nécessaire pour piloter un appareil dont la puissance est supérieure à 100W. Nous vous proposons sur notre site un lot de 2 contacteurs Legrand 412501

**Informations complémentaires :**

Le produit utilise les communications GSM, il vous est donc nécessaire de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix. Celui-ci vous fournira une carte SIM. Cette carte contiendra toutes les informations concernant votre abonnement. Afin d'éviter l'interruption du réseau GSM dû à l'expiration d'une carte SIM prépayée ou à forfait limité, nous vous conseillons d'éviter ce genre d'abonnement.

**Le code PIN de la carte SIM devra préalablement être désactivé à l'aide d'un téléphone portable avant d'être insérée à l'intérieur du produit.**

Important : Pour des raisons de sécurité, il vous faudra tenir secret le numéro de téléphone GSM du transmetteur.

# 3 INSTALLATION

**Pour des raisons de sécurité, ce produit doit être installé dans votre tableau électrique par une personne habilitée. Le disjoncteur électrique d'installation doit impérativement être coupé et une vérification d'absence de toute tension sur le produit est nécessaire avant toute intervention.**

## 3.1 INSERTION DE LA CARTE MICRO SIM

Pour installer la carte micro SIM, déclipsez la face avant du produit à l'aide d'un tournevis plat, le connecteur destiné à la carte micro SIM se situe perpendiculairement à la face avant. La zone de contact de la carte SIM doit être du coté du circuit imprimé. La carte SIM doit s'insérer sans forcer afin d'éviter de l'abîmer ainsi que l'électronique.

**Attention au sens d'insertion de la carte micro SIM dans le connecteur**

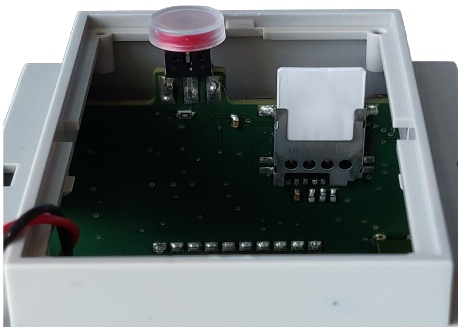

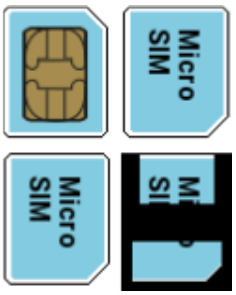


**Lors de l'insertion de la carte micro SIM le produit doit être hors tension.**

## 3.2 PILE

Le produit est destiné à fonctionner avec la pile alcaline 9 Volts de type PP3. Il suffit d'ouvrir la face avant du produit à l'aide d'un tournevis plat, installer la pile dans le clips métallique, puis la relier au connecteur prévu à cet effet.

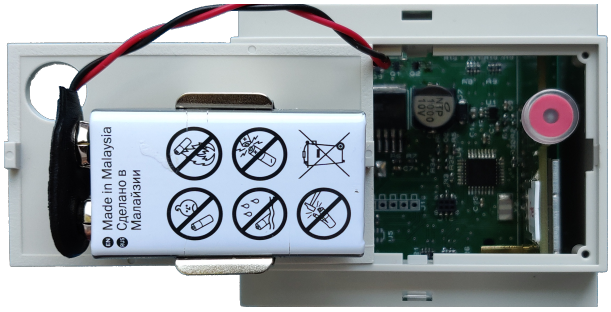


***Des précautions sont à prendre :***

- Ne pas la jeter (dans un souci du respect de l'environnement, vous devez rapporter les piles usagées dans un point de collecte)

- Ne pas la recharger

Le rôle de cette pile est de vous envoyer un SMS d'alarme en cas de coupure d'alimentation électrique. Sa durée de vie est fonction du nombre de coupures d'alimentation électriques, elle peut être supérieure à 5 ans. Lorsque la tension pile descend au-dessous de 8V, le produit vous envoie un SMS puis un rappel la semaine suivante vous invitant à la remplacer.

## 3.3 CÂBLAGE DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE AVEC FIL PILOTE (1 ZONE OU 2 ZONES)

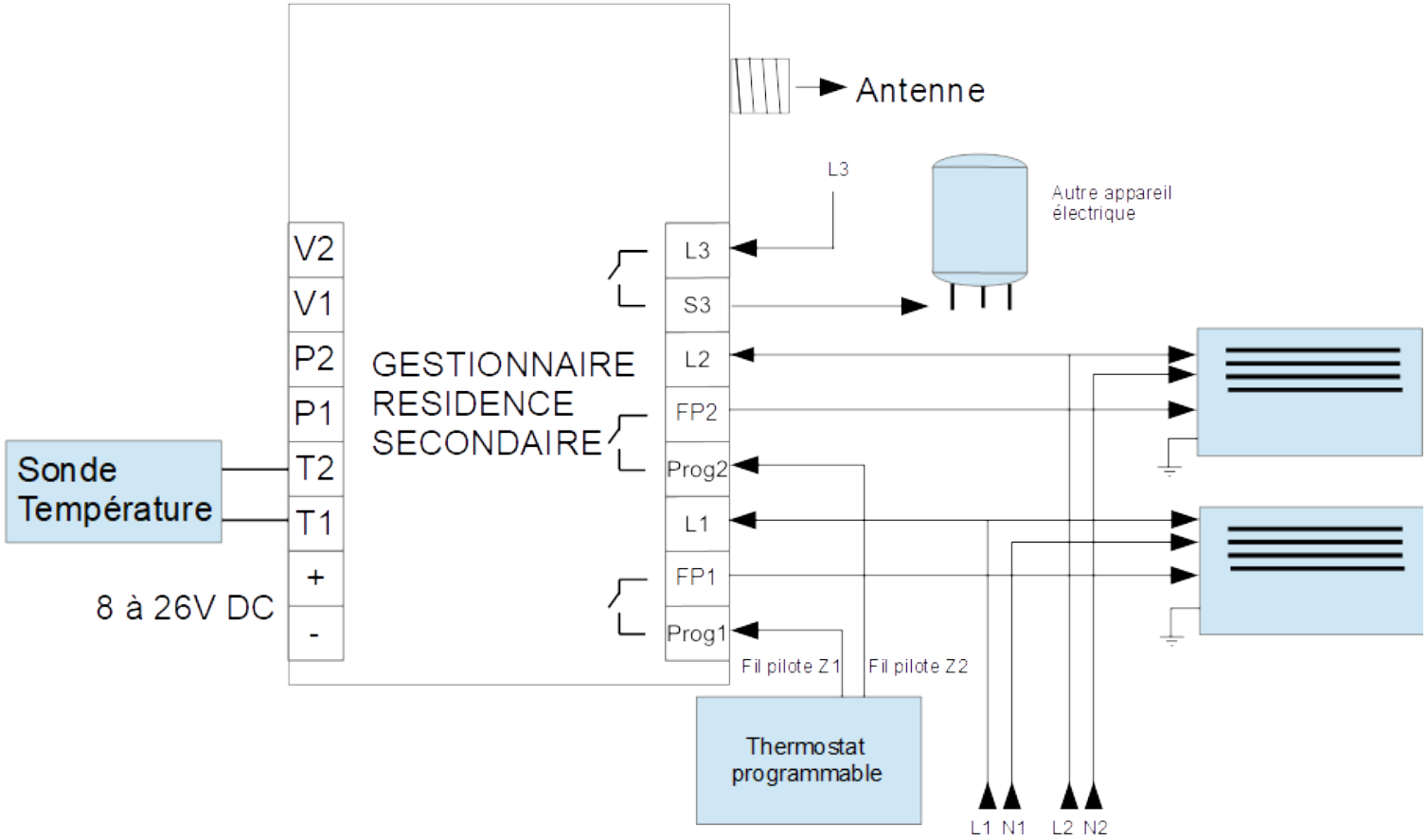


**Si vous n'avez pas installé de thermostat, ne rien connecter sur les 2 entrées Prog1 et Prog2.**

## 3.4 Câblage des alarmes périmétrique et volumétrique

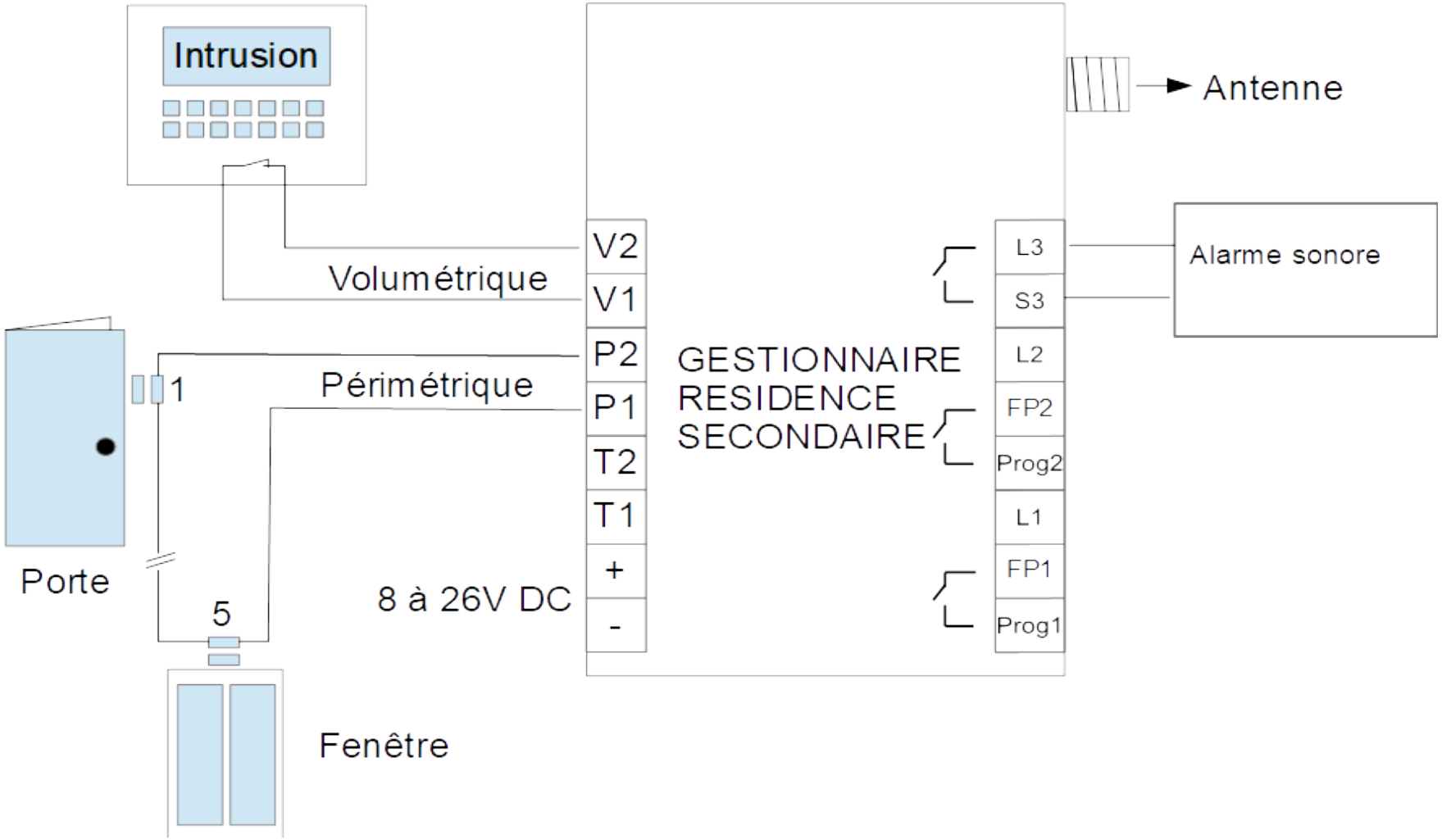

Le produit permet de connecter au choix jusqu'à 2 alarmes distinctes.

Alarme périmétrique :

Le lot de **5 détecteurs d'intrusion périmétrique** livré avec le produit vous permet de surveiller jusqu'à 5 ouvertures. Si cette quantité est insuffisante, vous pouvez compléter avec un lot de 5 détecteurs périmétrique supplémentaire.

Ces détecteurs doivent être câblés en série et connectés sur les 2 bornes d'entrée prévues à cet effet (P1 – P2). Si vous ne souhaitez pas utiliser cette fonction périmétrique, vous devez court-circuiter ces 2 bornes avec un fil électrique.

Alarme volumétrique :

Si vous disposer déjà d'une alarme intrusion, vous avez la possibilité de la relier au produit. Son information doit être une sortie à contact sec. Ce contact est à câbler sur les 2 entrées (V1 – V2). Dans le cas contraire vous devez court-circuiter ces 2 entrées avec un fil électrique.

# 4 MISE EN FONCTIONNEMENT

Les paragraphes suivants sont le minimum nécessaire pour un fonctionnement basique du produit. Pour une utilisation avancée voir la documentation complète.

## 4.1 DÉCLARATION ADMINISTRATEUR AUPRÈS DU PRODUIT

Une fois le produit installé physiquement, cette mise en service nécessite moins de 2mn pour fonctionner et recevoir des alarmes. Pour fonctionner, le produit doit connaître un administrateur (généralement le propriétaire de la résidence).

A la mise sous tension vous avez **2 minutes** pour envoyer avec votre mobile le message « **ADMIN** » au numéro de téléphone de la carte SIM installée dans le produit.

A réception de ce message, le produit vous reconnaît comme administrateur et vous retourne un SMS de confirmation.

Si les 2 minutes se sont écoulées avant d'avoir eu le temps de finir cette déclaration, il suffit de couper l'alimentation du produit, (appuyer sur le bouton poussoir si le voyant est allumé), puis remettre l'alimentation et recommencer la procédure. Vous pouvez ainsi à tout moment changer d'administrateur en répétant l'opération ci-dessus.

Vous pouvez alors vérifier que vos entrées d'alarme sont bien câblées en les générant une par une sur les entrées. A chaque génération d'alarme, vous recevrez un message prédéfini.

De même, si la pile est bien installée dans le produit, coupez l'alimentation du produit, le voyant va s'éteindre après 1 minute. Entre temps vous devez recevoir un message d'alerte.

## 4.2 RÉGLAGES DU CHAUFFAGE

Pour sélectionner l'allure donnée par votre programmateur envoyez le mot « **CONFORT** ».

La température de confort est celle donnée par votre thermostat programmable ou vos appareils de chauffage. L'envoi de cette commande permet d'anticiper la remontée en température de votre résidence avant votre arrivée. En allure **CONFORT**, le voyant est allumé fixe. Si vous êtes présent dans la résidence, vous pouvez également passer en allure **CONFORT** par simple appui sur le poussoir de la face avant du produit, le voyant doit s'allumer fixe.

Pour sélectionner l'allure **ECO** : envoyez le mot « **ECO** ».

Choisissez l'allure **ECO** lorsque vous êtes absent ou allez quitter votre résidence, le produit va réguler le chauffage à la température de consigne que vous avez choisie. Vous pouvez également passer en allure **ECO** par simple appui sur le poussoir du produit, le voyant doit clignoter lentement.

Pour régler la température de consigne de l'allure **ECO**: envoyez « **CONSIGNE=08** » La valeur indiquée après le « = » correspond à la température de régulation souhaitée dans cette allure (8°C dans cet exemple). Cette consigne peut être réglée entre **7**°C et **20**°C.

En allure **ECO**, la température obtenue sera comprise entre :

– la plus élevée des deux valeurs suivantes : 7°C et la température de hors-gel de votre système de chauffage

et

– la plus basse des deux valeurs suivantes : 20°C et la température de confort de votre système de chauffage

## 4.3 SURVEILLANCE DES ALARMES

Le GRS surveille en permanence la présence d'une alarme périmétrique ou volumétrique. Lorsque vous êtes présent à votre domicile vous pouvez désactiver cette surveillance afin d'éviter de générer une alarme lorsque, par exemple, vous ouvrez une fenêtre reliée à un détecteur d'intrusion périmétrique.

Pour désactiver la surveillance des alarmes (périmétrique et volumétrique) envoyez « **ALARMES=OFF** ». Le GRS vous acquittera de la bonne prise en compte de votre demande.

Vous pouvez à tout moment réactiver la surveillance de ces alarmes en envoyant « **ALARMES=ON** » ou si vous définissez l'allure du chauffage en « **ECO** ».

# 5 MESSAGES D'ALERTES REÇUS

| | |
|---|---|
| **APPARITION Ouverture porte ou fenêtre** | Vous recevez ce message lorsqu'un capteur périmétrique à détecté une ouverture |
| **APPARITION Alarme intrusion** | Vous recevez ce message lorsque votre alarme volumétrique a détecté une présence |
| **DISPARITION Ouverture porte ou fenêtre** | Vous recevez ce message lorsqu'un capteur périmétrique ne détecte plus une ouverture |
| **DISPARITION Alarme intrusion** | Vous recevez ce message lorsque votre alarme volumétrique ne détecte plus une présence |
| **Attention risque de gel** | Vous recevez ce message si la température descend en dessous de 4°C et que la sonde est présente. Ce message indique qu'il y a un problème avec le système de chauffage : panne de la chaudière, radiateurs, disjonction d'un circuit chauffage par exemple. |

# 6 BOUTON POUSSOIR ET VOYANT LUMINEUX

En face avant du produit se trouve un bouton poussoir ainsi qu'un voyant lumineux. Hors configuration, ce voyant indique l'allure de fonctionnement du chauffage de votre résidence (**CONFORT** ou **ECO**). En appuyant sur le poussoir, vous pouvez peut sélectionner sur place l'allure de chauffage sans téléphone.

**Tableau descriptif des différents états du voyant lumineux :**

| Signalisation | Description |
|---|---|
| Alternance rapide allumé/éteint | Initialisation du produit en cours |
| Alternance lente allumé/éteint | Le produit fonctionne correctement et est en allure **ECO** |
| Allumé fixe | Le produit fonctionne correctement et est en allure **CONFORT**. |
| 1 clignotement | Défaut d'insertion de la carte SIM. Assurez-vous d'avoir bien inséré la carte SIM |
| 2 clignotements | Code PIN non dévalidé. Dévalidez le code PIN de la carte SIM à l'aide d'un téléphone |
| 3 clignotements | Couverture réseau insuffisante. Le produit ne pourra communiquer à l'aide du réseau GSM |
| 4 clignotements | Aucun administrateur n'est configuré pour le produit. Voir § 4.1 |
| 5 clignotements | Erreur lors de l'émission d'un SMS. Assurez-vous que votre abonnement permet l'envoi de SMS et que celui-ci est bien actif. |

# 7 CARACTÉRISTIQUES

- **Utilisation en intérieur exclusivement** (installation en tableau électrique par une personne habilitée)

- **Alimentation :** Le produit est alimenté via tension continue de 8V à 26V (Alimentation ALIMECO 12V de SILIS Electronique recommandée)

- **Puissance :** 0,5W

- **Dimensions :**

  → Produit : 70 x 58 x 90 mm (Boîtier modulaire format U4)

  → Antenne GSM : 185 x 46.5mm, câble de 2 mètres (documentation)

- **Température de fonctionnement et de stockage** : de -10°C à +60°C

- **Plage de mesure de température :** -10°C à +40°C

- **Indice de protection :** IP20

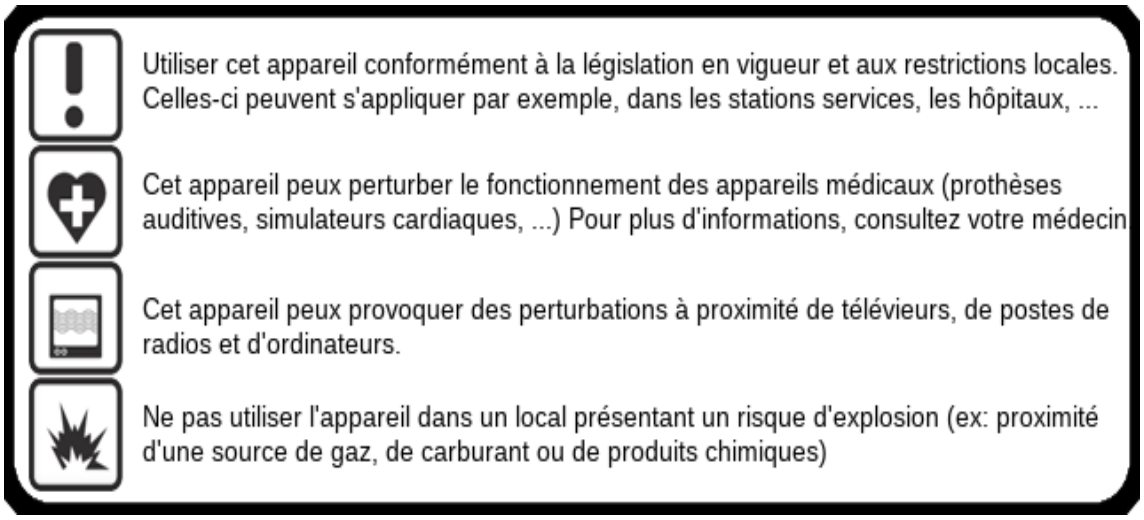

# 8 GARANTIE

**La garantie est valable 2 ans à partir de la date d'achat du produit.**

**NE SONT PAS COUVERTS:**

- Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive.
- Les dommages résultant de négligences, d'utilisation d'énergie, d'emploi ou d'installations non conformes aux prescriptions du constructeur.
- Les dommages résultant d'une oxydation.
- Les erreurs de branchements ou de mise en service.
- Les dommages résultant d'une utilisation industrielle ou commerciale.
- Les dommages résultant d'une cause externe comme le choc, la chute, la foudre, l'incendie, la tempête, le vandalisme.
- Les dommages matériels ou immatériels consécutifs à une panne (détérioration, trouble de jouissance, ...).
- Le remplacement d'une pièce de présentation n'entravant pas le bon fonctionnement.
- Le remplacement des consommables (piles, ...). Seules les dispositions du constructeur sont applicables.
- Les dommages aux accessoires (Thermostat, …). Seules les dispositions du constructeur sont applicables.
- Les dommages consécutifs à des interventions effectuées par le client lui-même ou toute autre personne non habilitée, ou à l'utilisation de fournitures non agréées par le constructeur.
- Les dommages consécutifs à une installation du produit dans un local qui n'est pas habilité de manière normale à recevoir du matériel électronique ou, à défaut, dont la température n'est pas comprise entre -10 et +60°C et l'humidité entre 15 et 85%.
- Les dommages dus à la présence dans l'environnement immédiat du produit, de reliefs, de masses aqueuses ou de tout autre élément susceptible de provoquer des interférences magnétiques sur le matériel.

SILIS ELECTRONIQUE

## Contact

*Centre de Recherche et d'Innovation en Electronique*
*12 rue Gemini - BAT 3*
*LIMOGES*
*87069*
*FRANCE*

05 55 06 07 69

contact@silis-electronique.fr

Conçu et fabriqué en France